

Compte-rendu Communauté d'axe Bâtiment, habitat et santé

Visioconférence – 5 décembre 2025

Participants :

- BEZIER Edith
- BEZIER Léonie (Mauges Communauté)
- BOURIGAU Marjorie
- BUIRETTE Elodie (UFC Que Choisir)
- CHARPENTIER Louise (Novabuild)
- CHEVALLIER Thierry
- DARTYGE Florence (CC Anjou Bleu)
- DE LA BOUERE Valérie (Maison de l'Habitat Mayenne)
- DETTWILLER Anne (CC Erdre et Gesvres)
- DILER Nolwenn
- ESNAULT Aurélie (CLCV 44)
- FOIN Pierre (Mauges Communauté)
- FONTENEAU Léa (GRAINE)
- FOUQUEREAU Benoît (Alisée)
- GAUFFENY-GILLET Cécile (ARS)
- GERGAUD Séverine (DREAL)
- GRELLETY Benoît (Secours Catholique)
- GUIARD Philippe
- KOUVTANOVITCH Elisabeth (ARS)
- LAMARQUE Sylvie
- LE PRADO Marie
- LE TIRILLY Viviane (DDT49)
- LEBLANC Aude (CPIE Mayenne)
- LEMOUL Cécile (CPIE Loire Anjou)
- LUSSON Laurence
- MANCEAU Laeticia
- MARGUERITTE Arnaud (ARS)
- MARTIN Dominique (ARS)
- Mathieu (Pays des Herbiers)
- METIVIER-COURTOIS Marie
- OUCHELLI Celina
- SOULLARD Damien (CCSL)
- Stéphanie TREMBLAIS
- THOMAS Isaline (CC Sud Estuaire)
- TRUCHOT Grégory (DDT49)
- Bénédicte
- ZANCANARO Stéphane

Le présent compte-rendu présente les informations complémentaires qui ne sont pas reprises dans les supports de présentation. Il est destiné à être consulté conjointement avec les documents PPT.

Actualités :



[20251205_PRSE4_ComAxeBHS.pdf](#)

Les diverses actualités présentées et interventions de cette communauté d'axe ont vocation illustrer comment le PRSE peut venir en soutien aux collectivités et autres acteurs, avec des dispositifs déjà existants.

Illustrations du repérage des ménages très modestes :

Chauffe-toi Maine-et-Loire : Benoît FOUQUEUREAU (Alisée) et Benoît GRELLETY (Secours Catholique)



[Chaussé toi Présentation ARS.pdf](#)

- Dispositif porté par Alisée, le Secours Catholique et EchoBat, dont l'objectif est d'accompagner des ménages très modestes dans la rénovation de leurs logements (souvent des passoires énergétiques), en complément des dispositifs déjà existants
- Bénévoles dans l'équipe énergie :
 - Équipe départementale : 6 « bénévoles soutien », souvent ayant eu une expérience dans le bâtiment (ex. architectes en retraite), apportant ainsi un regard technique
 - 12 bénévoles « tiers de confiance » qui sont reliés à une équipe locale du Secours Catholique ; ce rattachement permet d'assurer un accompagnement dans le temps (jusqu'à 4 ans pour les démarches de rénovation)
- MAR : mon accompagnateur rénov (dispositif de l'Etat imposé dès lors qu'il y a un projet de rénovation)
- Les travaux opérés se chiffrent pour la plupart entre 70 et 90 000€
- Grâce à l'accompagnement rapproché des bénévoles, les habitants des logements prennent confiance en eux et s'impliquent tout au long des travaux
- **Question** : quel est le reste à charge pour ces travaux ?
 - **Réponse** : c'est au cas par cas, cela dépend de l'épargne disponible. Une personne d'un chantier récent a investi environ 50 000€
- **Question** : quelles subventions sont mobilisées pour ce type de travaux ?
 - **Réponse** : aides de l'ANAH, subventions par les collectivités locales (lorsque disponibles), fonds privés comme Stop Exclusion Energétique, aide de la Fondation pour le Logement qui peut accompagner suite au dépôt d'un dossier avec analyse sociale et budgétaire, Pro Civis pour l'avancement des aides, etc. C'est Alisée qui réalise les démarches pour le dépôt du dossier MAR
- **Question** : comment sont accompagnés les bénévoles tiers de confiance pour la démarche ?
 - **Réponse** : des formations sont organisées spécifiquement pour les bénévoles (accompagnement de personnes en grande difficulté sociale, etc.). La prochaine aura lieu le 22.01.26. Les bénévoles qui ne sont pas reliés à des équipes locales rencontrent plus de difficultés (soutien au sein de l'équipe locale très important)
- **Question** : comment les bénévoles ne peuvent pas être rattachés à une équipe locale ?
 - **Réponse** : exemple d'un bénévole qui fait partie de l'équipe énergie mais qui ne fait pas partie d'une équipe locale. Il vient en soutien aux bénévoles tiers de confiance de sa zone mais souvent c'est plus éprouvant. Avant qu'Alisée ne soit référencée pour MAR, c'est Alter qui effectuait l'accompagnement. Le soutien de l'équipe locale est primordial ; souvent, les élus sont aussi impliqués pour construire un environnement bienveillant et aidant pour la rénovation
- **Question**: Anjou Bleu Communauté a un pacte territorial avec l'association Alisée. Quel lien existe-t-il entre Chauffe-toi, Alter, la Communauté de Communes (CC), etc. En effet, la CC pourrait faire la promotion de ce dispositif. A titre d'exemple : la semaine prochaine, 2 ateliers écogestes sont organisés avec Alisée mais il est difficile de mobiliser le grand public. Par ailleurs, les Locaux Moteurs sont en expérimentation dans les 2 secteurs de renouvellement urbain

- **Réponse** : volonté de ne pas multiplier les acteurs sur chaque territoire. Chauffe-toi vient en complément des aides qui sont déjà mises en place par la CC. Les opérateurs type Alter ou Soliha renvoient des situations vers Chauffe-toi lorsqu'elles sont bloquées. L'objectif n'est pas que Chauffe-toi intervienne en premier. C'est au cas par cas, à la carte. Dès lors qu'il y a une OPAH, Chauffe-toi n'intervient pas (ils n'auraient pas la bande passante pour faire énormément de ce genre de dossiers). La détection est faite uniquement là où il y a des bénévoles. Avec le changement des financements, Chauffe-toi ne pourra quasiment plus s'attaquer à la rénovation énergétique et devra se concentrer sur les ménages très précaires. Il s'agit d'adresser les personnes qui ne sont pas atteintes par d'autres dispositifs mais qui sont motivées pour réaliser des travaux. Les bénévoles n'ont pas vocation à faire de la rénovation énergétique mais à faire du lien social
- **Question** : c'est que les ménages très modestes qui peuvent faire la démarche chauffe-toi ?
 - **Réponse** : oui.

Soutien des locataires et des propriétaires occupants en situation indigne en Loire-Atlantique : Aurélie ESNAULT (CLCV 44)

- CLCV = Consommation, Logement et Cadre de Vie, existe depuis plus de 60 ans, accompagne et conseille juridiquement les locataires et assure des présences en copropriété, active en matière de développement durable
- 7 antennes en Loire-Atlantique
- 600 adhérents, avec 3 salariés en support technique à l'union départementale (le reste sont des bénévoles)
- 2017-2018 : constat d'une augmentation des situations de litiges sur le mal logement
- 3 volets de cette mission sur le mal logement :
 - Sensibilisation et animation : ex. ateliers organisés sur le mal logement et le « bien habiter son logement », formation des bénévoles
 - Médiation : résolution des litiges locataires-bailleurs (notamment)
 - Accompagnement et représentation : pôle départemental de l'habitat indigne mais également dans le cadre des réunions des élus des bailleurs
- Le mal logement peut concerner aussi bien des locataires que des propriétaires occupants
- Les personnes dont le dossier est étudié doivent adhérer et verser une cotisation à l'association
- 35 logements accompagnés en 2024, à peu près stable en 2025
- **Question** : quel est votre lien avec l'ADIL ? L'ADIL85 effectue également ce travail de médiation et accompagnement juridique
 - **Réponse** : en attente d'un RDV avec l'ADIL44. Déjà en lien sur le côté juridique, notamment via le PDLHI. L'ADIL adresse régulièrement des personnes en situation de mal logement à la CLCV car ils ne peuvent pas tout traiter (ils ne disposent pas de bénévoles sur le terrain comme la CLCV qui peuvent aller dans les territoires ruraux)
- **Question** : quel est votre lien avec les intercommunalités (pilotes de Pactes) hors Nantes Métropole et Agglo Saint Nazaire ?
 - **Réponse** : la CLCV a des liens avec La Carene, ce qui occasionne des interventions et de la communication autour du mal logement. Volonté d'intensifier les ponts avec les différentes communautés de communes pour qu'elles puissent directement solliciter les bénévoles.

- **Anne DETTWILLER (CCEG), Nolwenn DILLER (Pays de Blain Communauté), Damien SOULLARD (CC Sèvre et Loire) et Isaline THOMAS (CC Sud Estuaire) se tiennent à disposition pour échanger avec la CLCV 44**
- **Question :** quel est votre lien avec les Slimes 44 ? Comment vous sont remontées les situations ?
 - **Réponse :** pas de réel lien avec Slimes. La majeure partie des contacts et des remontées se font par les liens de la CLCV sur le parc du logement social
- **Question :** êtes-vous en lien avec les opérateurs qui animent les pactes territoriaux ?
 - **Réponse :** oui, via le pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne et via la DDTM44
- **Question :** avec l'UFC Que Choisir, des sessions de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur sont organisées auprès d'infirmières et d'aides à domicile. A cette occasion, celles-ci font souvent part de situations d'insalubrité et de mal logement. A date, il leur est conseillé d'appeler le numéro de l'ANIL ou la DDTM (via plateforme Signal Logement). Toutefois, impression que c'est difficile pour elles de faire ces signalements. Est-ce la bonne procédure ? Faudrait-il passer par la CLCV ?
 - **Réponse :** ça serait bien de contacter la CLCV car la plateforme Signal Logement recense les problématiques mais il n'y a pas de qualification des désordres ou des problématiques. Quand ça ne relève pas de la collectivité, c'est la CLCV qui traite. La CLCV est en mesure de prendre le relais avant que ça soit déposé sur la Plateforme Signal logement (qui est adaptée pour les statistiques mais ne donne pas forcément une solution)
- **Commentaire :** gênant de dire qu'il ne faut pas signaler systématiquement sur Signal Logement. Parce qu'à la CCEG, cela leur permet de prendre connaissance des signalements. Même si derrière il y a un accompagnement de la part de la CLCV, c'est important que les EPCI en aient connaissance via la plateforme pour qu'elles puissent potentiellement solliciter les communes ou l'ARS. Ca permet aussi d'avoir tous les éléments regroupés au même endroit (photos, vidéos, etc.)
- **Commentaire :** le signalement Signal Logement est pertinent à condition qu'il y ait réellement des désordres dans le logement. C'est bien quand il peut y avoir une pré-qualification en amont car parfois les signalements déposés sont complètement hors sujet

Dispositifs territoriaux de lutte contre la précarité énergétique

Lien entre les volets « dynamiques territoriales » des pactes territoriaux et les objectifs du PRSE : Viviane LE TIRILLY (DDT49) et Séverine GERGAUD (DREAL)



[4774H25SG_PRSE - communaut axe_5 decembre.pdf](#)

- **Information :** Benoît FOUQUEREAU est ambassadeur et formateur des chargés de visite pour le Slime en Région Pays de la Loire

Articulation entre SLIME et Pacte territorial des Mauges et Pacte Territorial : Léonie BEZIER (Mauges Communauté)



[20251205 Webinaire PRSE SLIMEetPTRE.pdf](#)

- Dans ce cas, c'est Mauges Communauté qui porte le Slime mais les Slimes peuvent être portés par des CCAS de métropole ou des départements (notamment dans les zones rurales)

- 3 étapes du Slime :
 - Repérage avec l'animation d'un réseau d'acteurs / lanceurs d'alertes (CCAS, assistantes sociales du département, associations qui font de la distribution alimentaire, centres sociaux, etc.)
 - Visite à domicile réalisée par Alisée, le chargé de visite émet des préconisations dans un compte-rendu (transmis au ménage)
 - Accompagnement personnalisé selon le besoin (2^{ème} visite si nécessaire)
- Orientations les plus fréquentes : recours au chèque énergie et aides pour payer les factures, envoi de courriers au bailleur pour régler des problèmes. Dans une moindre mesure, accompagnement à la réalisation de travaux (ex. changement de modes de chauffage)
- Dispositif lancé l'année dernière
- Entièreté de Mauges Communauté couvert par une OPAH (puis OPAH RU dans les centres-bourgs)
- Coopération importante avec l'espace France Renov (Maison de l'Habitat) mais quelques freins :
 - 85% de locataires (parc social ou privé) donc induit un lien pas aussi intense qu'espéré avec la maison de l'habitat
 - Slime pas rattaché au pacte territorial
- **Question :** le Slime est-il réservé aux locataires et l'espace France Renov plutôt aux propriétaires ?
 - **Réponse :** le Slime s'adresse aussi aux propriétaires occupants en situation de précarité énergétique. C'est un axe de développement. En Mayenne, ce sont quasiment que des propriétaires occupants dans le Slime
- **Question :** quel lien entre signalements déposés dans signal logement et les espaces France Renov ?
 - **Réponse :** en fonction des situations, elles sont orientées soit vers la commune, soit vers le bailleur social, soit vers l'ARS, etc. C'est celui à qui a été attribué le signalement qui doit traiter la solution. Parfois, le traitement passe par l'accompagnement du ménage pour obtenir plus d'aides (et ces aides peuvent conduire à la maison de l'habitat)
- **Commentaire :** les Pactes ne peuvent pas financer l'animation du Slime. Il y a une complémentarité d'action (dans le cadre de travaux pour la complémentarité énergétique) mais pas possible d'attribuer un financement propre. Le déploiement du Slime ne peut pas être financé par l'Anah (dans le cadre du Pacte) mais peut être financé par les CEE, ce qui est le cas à Mauges Communauté
- **Question :** le réseau Cler vous est utile pour les outils ?
 - **Réponse :** surtout pour le calibrage et l'accompagnement sur le nombre de chargés de visite, ainsi que la mise en lien avec les autres Slimes de France.
- **Question :** comment les sujets de qualité de l'air intérieur et du radon sont-ils apportés aux habitants dans le cadre de vos activités ?
 - **Réponse :** les chargés de visite sont formés au risque radon et à la qualité de l'air intérieur. Mais sur des visites d'1h30-2h, c'est difficile d'aller dans le détail du radon (ils se concentrent sur les factures, le bâti, etc.). En revanche, les questions de ventilation sont prises en compte pour la qualité de l'air intérieur. Les collègues de France Renov font le lien ensuite
- **Question :** les actions d'aller-vers les ménages peuvent être valorisés dans le cadre de la dynamique territoriale du Pacte. Mais si c'est le cas aussi sur le Slime, ça risque de se télescopier. Qu'est-ce qui passe dans le Slime et qu'est-ce qui passe dans le Pacte ?

- **Réponse :** le Slime est un bon moyen de mettre en réseau des lanceurs d'alerte. Mauges Communauté finance Alisée pour coordonner le Slime et pour financer Alisée, Mauges Communauté a recours au CEE. Quand la convention Pacte France Renov a été signée, les actions du Slime n'ont pas été financées par l'Anah au travers du Pacte. C'est donc un financement unique CEE
- **Question :** dans le choix de l'opérateur pour le Pacte territorial, est-ce que ça a joué qu'Alisée soit déjà le partenaire sur le Slime ?
 - **Réponse :** ça n'a pas dicté le choix mais ça a facilité les choses. Ils ont des compétences sur la précarité énergétique. Il aurait été possible de recourir à un autre partenaire. Un atelier a été réalisé avec Alisée la semaine dernière, qui va découler sur une fresque de la précarité énergétique.

Suivre la visio-conférence sur les illustrations du repérage des ménages très modestes

